

EMAC Technical Rubber Compounds

- Fondée en 1950 et reprise en 07/2006 par Didier Chauffaille et Pierre Lalanne, dirigeants actuels
- Structure : SAS au capital de 411 400 €
- Métier : Conception et fabrication de mélanges noirs et clairs à base de caoutchoucs et polymères
- Effectif : 81 salariés
- CA 2020 : 17,2 M€ dont 70 % automobile et 10 % BTP et 45 % à l'export
- Capacité de production : 13000 T et 6000T de mélanges noirs et clairs produites en 2020
- Environnement : Site ICPE (AP99) en zone NATURA 2000
- Qualité : Certifié ISO 9001 et IATF 16949

Stratégie de développement durable

Politique sociétale : acteur industriel responsable, EMAC s'est résolument engagé à préserver l'avenir des générations futures tout en conciliant ses performances socio-économiques et environnementales. EMAC a choisi de se développer par l'innovation et la qualité, dans le respect des personnes, de la Terre et des réglementations du moment.

Fidèle à ses racines, à la Terre et à la parole donnée, EMAC s'emploie à s'améliorer continuellement grâce à l'écoute permanente de ses clients, collaborateurs et parties prenantes dans un esprit de proximité et d'écoute bienveillante.

Dans ce sens, EMAC s'engage dans des pratiques de management sociétal à travers 3 piliers intégrés sur son territoire :

- **économique** : assurer la pérennité de notre activité - améliorer la compétitivité et la satisfaction de nos clients
> EBE > 13,1 %, CA > 21.3M€, taux de service = 100 %, coût non-qualité < 0,6 %, diversifier portefeuille client > 10 %, TRS > 90 %, taux de réponse essais sous 5j > 98 %, innover et suivre notre feuille de route R&D matériaux ;
- **social** : respecter l'individu et son entourage - Préserver la santé et la Sécurité des personnes et des biens
> améliorer les conditions de travail : zéro accident, diminuer le nombre de produits CMR, 100 % des machines et site conformes aux contrôles réglementaires, taux absentéisme < 0.4 %, personnel satisfait > 90 %, Taux de rotation < 10 % ;
- **environnemental** : respecter notre Terre qui nous héberge – préserver la nature
> objectifs : conformité 100 % AP et codes de l'environnement, maîtrise des consommations mensuelles d'eaux < 480 m³ et d'énergies < 450 MWh, déchets valorisés à 50 % et triés à 100 %.

À long terme, EMAC souhaite assurer son développement grâce à une croissance économique efficace, socialement équitable, écologiquement tolérable et respectueuse des droits fondamentaux des personnes.

EMAC s'engage à donner les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de cette politique et à vérifier sa connaissance et sa mise en œuvre.

- Inscrit au *Global Compact* – labélisé ECOVADIS « Silver » 65 %
- Programme TMS PROS
- Prix RSE Aquitain 2013
- Prix du leader bienveillant Préventica Paris 2019
- Feuille de route R&D Matériaux